

THE
QUEBEC
GAZETTE.



LA
GAZETTE
DE
QUEBEC.

THURSDAY, APRIL 25 1799.

JEUDI, LE 25 AVRIL, 1799.

STATEMENT OF THE WEALTH AND PROPERTY OF GREAT BRITAIN.

Although we cannot at present ascertain the principles on which the following calculations were made; yet, as they have been admitted by many of our best political writers, they are presumed to be tolerably correct.

They were drawn up some time ago, and consequently may now be supposed capable of an addition to most of the sums here specified.

The annual value of the lands of Great Britain is generally estimated at 20 millions. The value of the fee thereof, at 20 years purchase, therefore is

The value of the stock on the said lands may be estimated at five times the yearly value, the stock on land being commonly so estimated,

The Cash of Great Britain,

The tonnage of the shipping of the port of London is computed 200,000, which may be estimated at about one fourth of the mercantile shipping of the whole island, which then amounts to 800,000 tons, which, at 10 pounds per ton, gives

The merchandize and goods brought to us for our home and foreign trade, and our consumption, may be computed at 5 times the value of the shipping, which will be

The Royal Navy, without ordnance,

The value of our home manufactures

Our plate, jewels, and rich furniture

Total £ 634,000,000

The progress of Husbandry has for years past occupied much attention in Denmark. The Economical Society made it a first object to procure persons capable of undertaking and directing a school of Husbandry: a most laudable undertaking, which was most amply provided for from the funds which General Claffen devoted for the purpose. Natural Philosophy, Botany, Chemistry, Geometry, and Mechanics, are studiously sought after, so far as these sciences are of utility to Agriculture, and the benefits already derived from this establishment are very great. Foreigners are not excluded from holding the first department; but as the knowledge of the Danish language is absolutely necessary, few will be found properly qualified.

HOUSE OF ASSEMBLY OF LOWER CANADA.

Wednesday April 17. The Bill to provide Houses of Correction in the different Districts of this Province, was read for the first time.

The House went into Committee upon the expediency of granting encouragement to a proper commercial intercourse between this Province and the West Indies—after some time the House resumed and the Committee obtained leave to sit again.

Adjourned till Friday.

Friday 19. A Bill to extend the period now fixed by the Road Act, for paying composition money, was read a first time.

A Bill to provide Houses of Correction &c.—was read for the second time and referred to a Special Committee of five Members.

A Petition was presented from Sundry Inhabitants of the City of Montreal praying the House to take into consideration the necessity of framing regulations for the government of Slaves in this Province.

The House then adjourned till Monday.

Monday 22. A Petition was received from Sundry Inhabitants of the Borough of William Henry, praying that the said Borough and the adjacent Parishes might be erected into an inferior District.

A Petition was received from Sundry Proprietors of Houses in the Cul-de-Sac, stating that their Galleries facing the River are absolutely necessary to communicate with the upper stories, and that the rising of the waters in the St. Lawrence often obliges them to go round by Champlain Street in canoes to get into their Dwellings—therefore praying the House to grant them relief by amending the 72d clause of the Road Act.

A Petition was received from the Syndics of St. Marguerite and Lake St. Paul, District of Three Rivers praying a Bill may be passed to erect the same into a Parish to be called St. Gregoire.

The Bill to extend the period now fixed by the Road Act for paying composition money was read for the second time and referred to a Committee of the whole House to-morrow.

Adjourned.

Tuesday 23. A Message was received from His Excellency the Governor General, signifying his Majesty's gracious intentions to advance a sufficient sum of money for the erecting of Court Houses in the Districts of Quebec and Montreal; the same to be replaced at such time and in such manner as in the wisdom of the Provincial Parliament may be found expedient.

An Address of thanks was voted to His Excellency the Governor for his Message, after which the order of the day for going into Committee on the Bill to extend the period now fixed by the Road Act, for paying composition money, was discharged.

The House then Adjourned.

ETAT DES RICHESSES ET DES PROPRIETES DE LA GRANDE BRETAGNE.

Quoique nous ne puissions, pour le présent, donner les principes sur lesquels les calculs suivants ont été faits; cependant, comme ils ont été reçus par un nombre de nos meilleurs écrivains politiques, on pense qu'ils sont passablement corrects.

Ils ont été faits depuis quelque tems, et, conséquemment, il est à supposer qu'ils sont susceptibles d'addition à presque toutes les sommes qui sont ici spécifiées.

La valeur annuelle des terres de la Grande Bretagne est généralement comptée à 20 millions. La valeur du fonds, à 20 années d'acquisition, est donc

La valeur du mobilier sur les dites terres peut être estimée à cinq fois la valeur annuelle, ce qui est le calcul ordinaire,

L'argent monnoyé de la Grande Bretagne

Le tonnage des vaisseaux du Port de Londres est estimée à 200,000 tonneaux, ce qui peut être environ un quart des vaisseaux marchands de toute l'Isle, qui forment donc 800,000 tonneaux, et, à 10 livres pour chaque tonneau, donnent

Les effets et marchandises qui nous sont apportés tant pour notre commerce intérieur et celui de l'étranger, que pour la consommation, peuvent être estimés à cinq fois la valeur des vaisseaux, ce qui donnera

La marine Royale sans artillerie

La valeur de nos propres manufactures

Notre vaisselle, nos bijoux et meubles de prix

Total £ 634,000,000

On s'est très fortement occupé, depuis quelques années, dans le Danemarck, des progrès de l'Agriculture. Le premier objet de la Société économique a été de se procurer des personnes capables de se charger de la direction d'une école d'Agriculture: entreprise des plus louables, qui a été très amplement pourvue par les fonds dévoués à cet effet par le Général Claffen. On fait des recherches studieuses dans la Philosophie naturelle, la botanique, la chimie, la géométrie et le mécanisme, autant que ces sciences sont utiles à l'agriculture, et les avantages que l'on a déjà tirés de cet établissement, sont très grands. Les étrangers ne sont point exclus de tenir le premier département; mais comme il est absolument nécessaire d'avoir une connoissance de la langue Danoise, peu seront trouvés proprement qualifiés.

CHAMBRE d'ASSEMBLEE du BAS CANADA.

Mercredi 17 Avril.—Le Bill qui pourvoit des maisons de correction dans cette Province, a été lu pour la première fois.

La Chambre s'est formée en Comité sur la convenance d'encourager une correspondance commerciale entre cette Province et les Indes Occidentales; après quelque tems, la Chambre s'est réunie, et le Comité a obtenu permission de siéger de nouveau. Ajourné à Vendredi.

Vendredi 19.—Un Bill pour prolonger la période maintenant fixée par l'Acte des chemins, pour entrer en composition, a été lu une première fois.

Le Bill qui pourvoit des maisons de correction &c. a été lu une seconde fois et référé à un Comité spécial de cinq membres.

Il a été présenté une Requête de divers habitants de la Cité de Montréal, suppliant la Chambre de prendre en considération la nécessité de faire des réglemens pour la conduite des esclaves dans cette Province.

La Chambre s'est ajournée à Lundi.

Lundi 22.—Il a été présenté une Requête de divers habitants du Bourg de William Henry, demandant que le dit Bourg et les paroisses voisines soient érigés en un District inférieur.

Il a été reçu une Requête de divers propriétaires de maisons dans le Cul-de-sac, exposant que leurs galeries, qui sont face au fleuve, sont absolument nécessaires pour communiquer avec les étages d'en haut; et que le gonflement des eaux du fleuve St. Laurent les oblige souvent à faire le tour, dans des canots, par la Rue Champlain pour entrer chez eux; suppliant à ces causes la Chambre de leur accorder remède, en amendant la 72e clause de l'Acte des chemins.

Il a été reçu une Requête des Syndics de Ste. Marguerite et du Lac St. Paul, demandant qu'un Bill puisse être passé, pour ériger les dits lieux en une paroisse, qui sera nommée St. Grégoire.

Le Bill qui prolonge la période fixée par l'Acte des chemins pour entrer en composition, a été lu une seconde fois, et référé à un Comité de toute la Chambre, qui doit siéger demain. Ajourné.

Mardi 23.—Il a été reçu un Message de son Excellence le Gouverneur Général, qui exprime les gracieuses intentions de sa Majesté d'avancer une somme suffisante pour l'érection des édifices propres à tenir les Cours de Justice dans les Districts de Quebec et Montréal, laquelle somme sera remboursée en tel tems et de telle manière que le Parlement Provincial, dans sa sagesse, avisera.

Il a été voté une adresse de remerciements à son Excellence le Gouverneur pour son message.

Après quoi l'ordre du jour, pour se former en Comité sur le Bill qui prolonge la période fixée par l'Acte des chemins, pour entrer en composition, a été déchargé.

BY AUCTION

Will be SOLD, on Monday and Tuesday next the 29th and 30th Instants, at BURNS & WOOLSEY'S Auction Room.

NINETEEN Casks Plank, Shingle and Covering Nails, 2 Pipes and an Ullage very fine Mild Old French Brandy, 2 do. Gin, a Bale of Mock Russia Sheetting and a Trunk Calicoes fit for the Indian Trade, a parcel Sadlery, 9 Hhds. Claret, 2 Pipes Prime Old Port, 8 dozen Malmsey Madeira, 3 Puncheons Rum, 3 Pipes Old L. P. Madeira, 4 Boxes Real French Soap, 30 Sides Leather, 5 Pipes Lisbon Wine, 6 Hogheads French White do. 2 Cases Choice Claret, Loaf Sugar, Cheele, Chocolate, a few Three River Stoves, and a large Assortment of Dry Goods.

Sale to begin at one o'clock each day.
Quebec, 24th April, 1799.

FOR SALE, by the Subscriber, adjoining the Brewery L. P. Madeira, Port, Jamaica Spirits, Bottled Porter, Burton and Mild Ale, of the best qualities.

Keeping Beers for exportation, or Town may be had any time after the first of May next, by previously giving a few days notice, for the necessary preparation.

Beers and Wines by the dozen or Case, Spirits not less than 3 Gallons.

J. M. GODARD, Junr.

Quebec, 23d April, 1799.

THE Underigned Public Notary's of the Province of Lower Canada, give notice to their Friends and others whom it may concern, they have established two offices in which they will make every Contract relative to their profession, one in the Parish of St. Mark, *River Chambly*, and the other in the Berough of William Henry, in the both of which they will be without interruption.

All persons wishing employ, or write to the Notary's, shall receive the answers to their letters and immediately applying to them at St. Mark, or at William Henry.

J. M. MONDELET, Not. Pub.
Et. RANVOYZE, Not. Pub.

Montreal, 15th April, 1799.

To be LET or SOLD from the first of May next.

THAT commodious FARM HOUSE close to the dwelling House at Montmorency, together with the Barn, Stable, &c. all in good repair, and as many acres of Land as may be convenient for the purchaser or Lessee.—Apply to R. ROSSLEWIN, Esq. at Montmorency.

Quebec, 23d Oct. 1798.

DISTRICT OF QUEBEC. BY virtue of a writ of execution issued out of the Court of King's Bench, of civil jurisdiction, for the said District, at the suit of John Crawford of the City of Quebec, Merchant, against the goods and chattels, lands and tenements of Francois Kirouet, alias, Quirouet, Navigator to me directed, I have seized and taken in execution as belonging to the said Francois Kirouet, alias, Quirouet, a lot or emplacement situate in the City of Quebec, St. Charles Street, of thirty three feet in front, by the depth which may be found between the line of the said street St. Charles, and the summit of the Cape; bounded in front by the line of the said street St. Charles, and in the rear at the termination of the said depth; adjoining on one side to Joseph Fournier representing the Dame Widow Brousseau, and on the other side to Charles Lesperance representing the widow Maranda; together with the two story Stone house erected in the front thereof, with a ruelle mitoyenne between the said house and the said Joseph Fournier: Now I do hereby give notice that the said premises will be sold and adjudged to the highest bidder, at the Court House in the City of Quebec, on Thursday the eighteenth day of July next, at eleven o'clock in the forenoon, at which time and place the conditions of sale will be made known by

J. A. SHEPHERD, Sheriff.

All those who have any pretensions on the emplacement and house above described, either by mortgage or other right or incumbrance, are hereby required to give notice thereof in writing to the said Sheriff, at his office at Quebec before the day of Sale.

Quebec, 7th March, 1799.

MONTREAL. BY virtue of a writ of execution issued out of His Majesty's Court of King's Bench, holding civil pleas, in and for the said District, at the suit of Pierre Bessie, against the lands and tenements of André Chane, to me directed, I have seized and taken in execution, as belonging to the said André Chane, a lot of ground or emplacement, situate in the Saint Joseph Suburbs of Montreal, containing about forty five feet in front, by fifty six feet in depth, bounded in the front by the canal or main street, in the rear by the heirs of Laviolette, on one side by John Bell and on the other side by Joseph Weintiefer, with a log house and other buildings thereon erected: Now I do hereby give notice that the said premises will be sold and adjudged to the highest bidder, at my office, in the City of Montreal, on Tuesday the twenty fifth day of June next, at eleven of the clock in the forenoon; at which time and place the conditions of sale will be made known.

EDW. W. M. GRAY, Sheriff.

All and every person or persons having claims on the above described premises, by mortgage or other right or incumbrance, are hereby advertised to give notice thereof to the said Sheriff, at his office, in the City of Montreal, according to law.—Montreal, 14th February, 1799.

A Vendre par Enean,

Lundi et Mardi prochains, les 29 et 30e de ce mois, à la Chambre d'Enean de BURNS & WOOLSEY.

DIXNEUF Quarts de Cloux à couvrir, à plancher et à bardeaux; 2 Pipes et une en ouillage de vielle Eau-de-vie de France, très de bonne qualité; 2 do. de Genievre; une balle de Toile en imitation de la toile de Russie; et une valise d'Indiennes propres au commerce des Sauvages; une quantité d'effets convenables pour les Selliers; 9 barriques de Vin de Bourdeaux; 2 Pipes de vieux Vin de Port de la meilleure qualité; 8 douzaines de Madere de Malmsey; 3 tonnes de Rum; 3 pipes de vieux Vin de Madere P. L. 4 caisses de véritable Savon de France; 30 côtés de Cuir; 5 pipes Vin de Lisbonne; 6 barriques de Vin blanc de France; 2 caisses de Vin de Bourdeaux de choix; du Sucre en Pain, du Fromage, du Chocoiat, quelques poeles des Trois Rivieres et un grand assortiment de marchandises seches.

La Vente commencera à une heure précise chaque jour.

Quebec, 24 Avril, 1799.

A Vendre par le Souffigné, voisin de la Brallerie Du Madere P. L. du Port, de l'Esprit de la Jamaïque, de la grosse bierre, de l'aile de Burton et de la bierre douce en bouteilles, des meilleures qualités.

On pourra avoir en tout tems, après le premier Mai prochain, des bieres de conserve pour l'exportation, en donnant avis quelques jours d'avance, pour faire les préparations nécessaires.

On peut avoir le vin et la bierre en caisse ou à la douzaine, et l'esprit par mesure pas moindre que 3 gallons.

J. M. GODARD, Junr.

Quebec, 23me Avril, 1799.

LES Souffignés Notaires publics de la Province du Bas Canada, informent leurs amis et tous ceux à qui il pourra appartenir; qu'ils ont établi deux offices où ils redigeront tous actes relatifs à leur profession, l'un en la paroisse St. Marc, l'autre dans le Bourg de William Henry dans l'un et l'autre des quels ils seront sans intermission.

Toutes personnes qui désireront employer ou écrire aux dits Notaires recevront réponse immédiatement en s'adressant à St. Marc ou à William Henry.

J. M. MONDELET, Not. P.

Et. RANVOYZE, N. P.

Montréal, 15 Avril, 1799.

LE Souffigné, comme Exécuteur du Testament de feu Dame Magdelaine Coulon de Villiers veuve de Joseph Damour, Ecuier, Sieur de Plaine, dernièrement decédé à l'Hopital Général près de Quebec, prie tous ceux qui ont quelques prétentions légales sur la succession de la dite Dame, de les produire au dit Exécuteur Testamentaire ou à Mr. Jh. Planté Notaire à Quebec, d'ici au premier de Juin prochain. Et pour éviter le délayement de poursuites, ceux qui doivent à la dite succession sont aussi requis de payer dans le même délai soit au dit Exécuteur Testamentaire ou au dit Mr. Planté Notaire qui est dument autorisé à cet effet.

RENAULD, Curé de Beauport, Ex. Test.

Quebec, 7 Mars, 1799.

A louer ou à Vendre depuis le 1er. Mai prochain.

CETTE maison commode pour un Fermier, près de la maison du Sault Montmorency, avec la grange, les etables &c. le tout en bon ordre, et autant d'arpents de terre qui pourront convenir à l'acquéreur ou au locataire; s'adresser à R. Rosslewin, Ecuier, au Sault Montmorency.

Quebec, 23 Octobre, 1798.

DISTRICT DE QUEBEC. EN vertu d'un ordre d'exécution émané de la Cour du Banc du Roi de juridiction civile pour le dit District à la poursuite de John Crawford de la ville de Quebec, marchand, contre les biens meubles et immeubles de François Kirouet autrement Quirouet navigateur, à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution comme appartenant au dit François Kirouet autrement Quirouet, un emplacement situé en la ville de Quebec, rue St. Charles, de trente trois pieds de front, sur la profondeur qu'il peut y avoir depuis le niveau de la dite rue St. Charles jusqu'à la Cime du Cap, borné par devant au niveau de la dite rue St. Charles et par derrière au bout de la dite profondeur, joignant d'un côté à Joseph Fournier représentant Dame Veuve Brousseau, et d'autre côté à Charles Lesperance représentant Veuve Maranda, ensemble la maison dessus construite et sur le front d'icelle bâtie en pierres à deux étages de vingt quatre pieds de front avec une ruelle mitoyenne entre la dite maison et le dit Joseph Fournier: Or je donne avis par le présent que les dites prémisses seront vendues et adjugées au plus haut enchérisseur à la Chambre d'Audience dans la Cité de Quebec, Jeudi le dix huitième jour de Juillet prochain, à onze heures du matin, aux quels tems et lieu les conditions de vente seront énoncées par

J. A. SHEPHERD, Sheriff.

Tous ceux qui ont des prétentions sur les dits emplacement et maison ci-dessus désignés soit par hypothèque ou autre droit et servitude, sont par le présent requis d'en donner avis par écrit au dit Sheriff, à son bureau à Quebec d'ici au jour de la vente.

Quebec, 7 Mars, 1799.

MONTREAL. EN vertu d'un ordre d'exécution émané de la Cour du SAVOIR. EN Banc du Roi de la Majesté pour les causes civiles, dans et pour le dit District, à la poursuite de Pierre Bessie, contre les terres et possessions d'André Chane, à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution comme appartenant au dit André Chane, un terrain ou emplacement situé dans le faubourg Saint Joseph de Montréal, contenant environ quarante cinq pieds de front sur cinquante six pieds de profondeur, borné devant par le canal ou la grande rue, derrière par les heritiers de Laviolette, d'un côté par John Belle et de l'autre côté par John Weintiefer, avec une maison de pieces sur pieces et autres bâtiments dessus construits: Or je donne avis par le présent que les dites prémisses seront vendues et adjugées au plus haut enchérisseur, à mon bureau dans la cité de Montreal, Mardi le vingt cinquieme jour de Juin prochain, à onze heures du matin, aux quels tems et lieu les conditions de vente seront énoncées.

EDW. W. M. GRAY, Sheriff.

Tous ceux qui ont des prétentions sur les prémisses ci-dessus désignées, soit par hypothèque ou autre droit ou servitude, sont par le présent avertis d'en donner avis au dit Sheriff, à son bureau, dans la cité de Montréal, suivant la loi.—Montréal, 14e Février, 1799.

BY AUCTION

Will be Sold, at the Subscribers Rooms in St. Peter Street this day, Thursday the 25th instant and two following days till the whole is disposed of.

A LARGE Parcel of Dry Goods particularly Irish Linens, Yorkshire Cloths, Muslinettes, Mullins, and Shawls; Wines, Brandy and Gin. This Sale is made to clear the Stores before removing on the first of May and therefore all will be Sold without Reserve for Ready Money. Those who do not pay their old accounts before this Auction may remain at home.

JOHN JONES, Auct. & Bro.

The Sale will begin at one o'clock, each day.
Quebec, Thursday 25th April, 1799.

A Vendre de Gré à Gré.

UN Emplacement situé Rue Ste. Famille de 40 pieds de front sur 30 de profondeur, appartenant à Mr. Pierre Bruneau. Pour le prix s'adresser au Souffigné,
PIERRE BRUNEAU, Fils.
Quebec, 18 Avril, 1799.

THE SUBSCRIBER being duly appointed Curator to the vacant estate of the late George Harrow formerly Carpenter of this City, deceased, requests all those who are indebted to the said estate to pay without delay, and all persons that have any demands against the same are required to give in their respective claims to him, or to Mr. Jas. Voyer, Public Notary, residing in the Lower Town, before the first of July next, at which time the affairs of the aforesaid estate will be finally closed and settled.

JOHN URQUHART.

Quebec, 18th April, 1799.

WANTED,

A GOOD WOMAN COOK, for a large but regular Family; reasonable wages will be given.—No one need apply who cannot bring a good character.—Enquire of the Printer.
Quebec, 16th April, 1799.

SALES,

ON Tuesday 6th of August next, by Auction at Teasdale's Coffee House (if not previously disposed of at private sale) the following premises, viz:

1st. A Farm of three arpents in front, by twenty in depth, all mostly clear and arable, with a good Farm House, barns and stables, situate on the Bank of the River l'Assomption, and within half a mile of that village in the County of Leinster, and District of Montreal, Lower Canada.

2d. Another Lot of Land 1½ arpents in front, (on the River,) by twenty five arpents in depth, all under Timothy Grass, except a part on which is a pleasant and regular Grove of Trees of various kinds of white wood;—this Lot contiguous to the village.

3d. Another Lot of Land of 2½ arpents in front, by forty arpents in depth, situate up the River of l'Assomption, from the village about five leagues distance.

4th. A Lot or Emplacement on which is a neat and convenient dwelling House, with a good cellar under and a most commodious Lot of garden ground extending from the House to the Bank of the River, situate in the village, now occupied by Mr. M^cCrae.

5th. An Emplacement, on which is a dwelling house, barn, stables, and other office houses, convenient for a family, the whole extent including the garden ground which is enclosed with pickets, contain in superficie about 1¼ acres English measure, this Lot also situate in the village and on the Bank of the River.

6th. A Brewery and Distillery situate in the village on the Bank of the River; full and compleat in apparatus, for either branches; the Brew-house fifty feet in length, by forty in breadth, and height proportionate, wherein is fixed a Copper of 1276 Gallons, and another smaller Boiler adjoining; a Mash Tub capable of weeing 64 Bushels of Grain a day, and in the Tun Room there are six fermenting vessels for distillation and two for Beer, all iron bound and in good order well fixed containing from 900 to 1200 Gallons each:

Adjoining to the Distillery of twenty four feet by twenty, in which are two Stills and Worms compleat, the one of 200 Gallons, the other between 80 and 90 Gallons supplied by water, from a pure fountain conveyed by pipes from about 600 yards distance.

The other Appendages are,

A Malt Barn and Kill with every requisite for Malting.

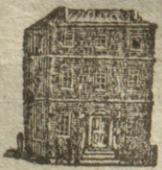
A Horse Mill wrought by four horses for the purpose of grinding Malt or breaking other Grain as occasion may require.

Also a most convenient dwelling house for the Distiller and Brewer, adjoining, 60 feet in length, with a cellar all along under, for storing of Beer and Spirits as wrought up from the works, the whole of the premises will be shown, by application to Messrs. G. M^cBeath and William Sheppard, now thereon, in the village of l'Assomption.

And whoever has any demand against them, will produce them, to the Subscribers, to whom their whole property is assigned in trust, by Notarial Act of 28th ulto. for the general benefit of all their creditors.

JNO. FORSYTH,
DAVID DAVID, } TRUSTEES.
FRANs. WINTER.

Montreal, 11th April, 1799.



TO BE SOLD,

COLONEL Lemaistre's House, Garden, Stabling and other buildings, near Hope Gate; also his House and grass Farm at Beauport,—For particulars apply to him.

Quebec, 10th April, 1799.

ACTUELLEMENT A VENDRE A L'IMPRIMERIE,

INSTRUCTIONS CHRETIENNES POUR LES JEUNES GENS,

utiles à toutes sortes de personnes, mêlées de plusieurs traits d'Histoires, &c.
IMPRIME' SUR LA 14e EDITION.

QUATORZE EDITIONS font déjà un assez bel éloge de ce livre; et ceux qui le liront ne seront pas surpris qu'il ait fait tant de fortune. Il renferme une morale saine et solide sous un stile simple et sans artifice. Des personnes éclairées assument qu'en aucune langue il n'a été fait un ouvrage aussi convenable à la jeunesse et aux habitants des campagnes. On a cru rendre un service signalé à cette Province, en l'enrichissant d'une production qui a pour but de former les jeunes gens à la religion et à la vertu.

Quebec, 18me Avril, 1799.

LE Souffigné duement élu Curateur à la Succession vacante de feu Sieur George Harrow, vivant Menuisier de cette ville, décédé, prie tous ceux qui doivent à la dite succession de payer incessamment, et ceux à qui il peut être du par icelle, sont priés de lui presenter leurs comptes, ou à Mr. Jacques Voyer, Not. Pub. demeurant à la Basse Ville, d'ici au premier de juillet prochain, auquel tems les affaires de la faldite succession seront finalement closes et réglées.

JOHN URQUHART.

Quebec, le 18 Avril, 1799.

ON A BESOIN

D'UNE bonne CUISINIERE pour une grande famille, mais qui est réguliere; il sera accordé des gages raisonnables. Il est inutile de se présenter à quiconque ne sera pas muni d'un bon caractère.

S'adresser à l'Imprimeur.

Quebec, 6 Avril, 1799.

VENTES.

MARDI le 6e d'Août prochain, seront vendues par Encan, au Café de TEASDALES (si d'ici à ce tems il n'en est pas disposé de gré à gré) les premises suivantes, favoir:

1. Une terre de trois arpents de front sur 20 de profondeur, presque toute défrichée et labourable, avec une bonne maison pour un fermier, des granges et étables, situées sur le bord de la riviere l'Assomption, et à un demi mille de ce village, dans le Comté de Leinster et District de Montreal, Bas Canada.

2. Une autre terre d'un arpent et demi de front sur 25 arpents de profondeur, située sur la riviere, toute couverte de milles, excepté une partie sur laquelle est un bocage agréable, garni d'arbres de différentes espèces de bois blanc, régulièrement plantés; ce lot joint le village.

3e. Une autre terre de deux arpents et demi de front sur 40 arpents de profondeur, située au haut de la riviere l'Assomption, à la distance d'environ 5 lieues du village.

4e. Un terrain ou emplacement sur lequel est une belle et commode maison, avec une bonne cave au dessous, un terrain en jardin très commode, qui s'étend depuis la maison jusqu'à la riviere, située dans le village, et maintenant occupé par Mr. M^cCrae.

5e. Un emplacement sur lequel est une maison, une grange, des étables et autres bâtimens, commode pour une famille; toute l'étendue du terrain, compris le jardin, qui est enclos de piquets, contient environ un arpent trois quarts en superficie, mesuré Anglois; ce terrain est aussi situé dans le village et sur le bord de la riviere.

6e. Une brasserie et Distillerie, situées dans le village sur le bord de la riviere; garnies de tous les utensils nécessaires aux deux branches; la brasserie a 50 pieds de longueur sur 40 de largeur et est d'une hauteur proportionnée; il y a dedans une chaudiere de cuivre de 1276 gallons, et une autre plus petite y joignant; une cuve à macérer capable d'humecter 64 minots de grains par jour, et dans un autre appartement il y a 6 vaisseaux à fermenter pour distiller et 2 pour la biere; le tout bien cerclé en fer et en bon ordre; solidement posé et contenant de 900 à 1200 gallons chaque.

Joignant et la distillerie de 24 pieds sur vingt, dans la quelle sont deux alembiques et serpentins complets, l'un de 200 gallons et l'autre de 80 à 90 gallons, fournie d'eau par une fontaine pure, qui y est conduite dans des tuyaux d'une distance d'environ 300 toises.

Les autres dependances sont,

Un hangard et un four à drèche avec tout ce qui est nécessaire pour la faire. Un moulin tourné par quatre chevaux pour moudre la drèche ou autres grains, ainsi que le besoin le requiert.

Aussi une maison très commode y contigue pour le distillateur et brasseur, de 60 pieds de longueur, avec une cave au-dessous de toute la longueur, pour y loger la biere et les liqueurs après qu'elles sont faites.

Toutes les premises pourront être visitées en s'adressant à Messrs. G. M^cBeath et William Shepherd maintenant sur les lieux, dans le village de l'Assomption.

Et quiconque a quelque demande contre eux, les fera connoître aux Souffignés, auxquels il a été fait une cession de tous leurs biens par Acte devant Notaire, du 28 du mois dernier, pour le bénéfice en général de tous leurs créanciers.

JNO. FORSYTH,
DAVID DAVID, } CURATEURS.
FRAN. WINTER.

Montreal, 11me Avril, 1799.

A VENDRE.

LA Maison du Colonel LEMAISTRE avec le jardin, étable et autres bâtimens, près de la porte Hope; aussi la maison de campagne, avec la terre, située à Beauport. Pour plus amples informations s'adresser à lui-même,—

Quebec, 10e Avril, 1799.



THE Public are hereby desired to take notice, that the Books containing the assessment for the different Wards of the Towns and Suburbs are now left at the Overseers of each Ward for inspection, until the ensuing quarter sessions for the Peace beginning the twenty first instant, during which sessions (and no longer) any persons who may suppose themselves over-rated, may apply to the Worshipful Magistrates for redress.

St. Lawrence Ward—Edward Redfall, N^o. 20, Champlain Street.
 St. Charles do. Claude Gouveau, N^o. 1, St. Valier do.
 Seminary do. Etienne Hianveux, N^o. 14, St. Joseph do.
 St. Louis do. Louis Tapin, N^o. 3, Angel do.
 St. John's do. Paul Thibodeau, N^o. 52, St. John's Suburbs.

By Order, JOHN BENTLEY,
 Surveyor of Roads.
 Quebec, 11th April, 1799.

TO BE LET OR SOLD,

AND Possession given on the 1st of May next, that well situated house for business, at the Corner of Palace and St. Johns Streets, known by the name of the General Wolfe; for further particulars enquire of
 HENRY JUNCKEN.
 Quebec, 4th March, 1799.

To LET and Possession given 1st May next.

A Large Commodious House with a Good Garden, pleasantly situated near Dorchester Bridge, (on the Farm of the late Revd. George Henry) the Tenant can also be supplied with pasturage if required. Please apply to the Printer, or to Edw. Redfall, Lower Town, Champlain Street, N^o. 20. — Quebec, 13th March, 1799.

To be LET and entered upon the first of May next.



A HOUSE pleasantly situated in the Upper Town of Quebec. For particulars, enquire of Mr. Jackson the present Occupier.
 Quebec, 20th Feb. 1799.

A Few Excellent Milch Cows for Sale, with or without their Calves.—Enquire of the Printer.
 Quebec, 20th February, 1799.

To Merchants, Traders & others.

MATHEW MACNIDER & Co. Lower Town, have still on hand for Sale, A Complete Assortment of DRY GOODS and a few Groceries, Madeira and Port Wines by the Pipe or Quarter Cask, warranted of a good quality, London Porter in Hhds. a few Puncheons West India Rum and a quantity of excellent Rice in bags of 1½ Cwt. each; all of which will be given on the lowest terms, and sufficient time for payment allowed those who take a quantity.
 Quebec, 25th March, 1799.

To be let immediately.

THE upper Stories of the House No. 12, facing the Lower Town market place, containing a variety of elegant and commodious apartments, together with the extensive and excellent vaults.—Apply to CHARLES PINQUET, on the Premises.—Quebec, 2d Feby. 1799.

FOR Sale by the Subscriber at the Manufactory near the Artillery Barracks, or at his House No. 18 Mountain street, Mould and Dipt Candles, wholesale or retail for Cash only:—Also Brown and Yellow Soap.

N. B. Superfine Soap, for shaving and washing the Skin, fine Linens, Mullins, Lawns, Laces &c. made by
 THOS: RICHARDS.
 Quebec, 23d May, 1797.

MONTREAL } **B**y virtue of a writ of execution issued out of His Majesty's Court of King's Bench, holding civil pleas, in and for the said District, at the suit of John Gould against the lands and tenements of John Turner and Jarvis George Turner, sons and heirs of the late John Turner, deceased, to me directed, I have seized and taken in execution, as belonging to the said John Turner and Jarvis George Turner, in their capacities aforesaid, the following lands and tenements, to wit.

1. A lot or piece of land situate at the Sault au Reolet, in the District aforesaid, containing fifty eight feet in front, by one arpent in depth, more or less, bounded in the front by the King's high road, behind by Joseph Sicard, on one side by Joseph Mainville and on the other side by Etienne Varry, or their respective representatives, with a stone house and other buildings thereon erected.

2. A lot or piece of ground, opposite to the above mentioned lot, containing half an arpent in front, by about one arpent in depth, bounded in the front by the King's high road and behind by the common, on one side by Guillaume Valade, or his representative, and on the other side by a road leading to the mill.

3. A lot or piece of land situate at the great river of Sorel, in the District aforesaid, containing three arpents in front, by about twenty arpents in depth, bounded in the front by the said river, behind by the lands of the river Sorel, on one side by Antoine Chateaufort and on the other side by the Widow Sanfregret, or their representatives: Now I do hereby give notice that the said lands and tenements will be sold and adjudged to the highest bidders, at the days and places following, to wit; the two first mentioned lots, at the Church door of Sault au Reolet aforesaid, on Monday the sixth day of May next, and the said last mentioned lot, at the Church door of William Henry, in the Seigniorie of Sorel aforesaid, on Monday the thirteenth day of the same month, at ten of the clock in the forenoon; at which respective times and places the conditions of sale will be made known.
 EDW. WM. GRAY, Sheriff.

All and every person or persons having claims on the above described premises, by mortgage or other right or incumbrance, are hereby advertised to give notice thereof to the said Sheriff, at his office, in the City of Montreal, according to law.—Montreal, 27th December, 1798.

PRINTED BY JOHN NEILSON, MOUNTAIN STREET.

LE Public est par le présent averti, que les livres contenant la cotification des différents quartiers de la Ville et des Fauxbourgs sont maintenant laissés chez les Sous-inspecteurs de chaque quartier, pour être fournis à l'inspection jusqu'aux prochaines Sessions de Quartier de la Paix, qui commenceront le vingt un de ce mois, durant lesquelles Sessions (et pas plus longtemps) tous ceux qui pourront se croire surchargés pourront s'adresser aux honorables Magistrats pour obtenir justice.

Quartier St. Laurent, - Edward Redfall, N^o 20 Rue Champlain.
 Quartier St. Charles, - Claude Gouveau, N^o 1 Rue St. Valier.
 Quartier du Séminaire, - Etienne Hianveux, N^o 14 Rue St. Joseph.
 Quartier St. Louis, - Louis Tapin, N^o 3 Rue Ste. Angel.
 Quartier St. Jean, - Paul Thibodeau, N^o 52 Fauxbourg St. Jean.

Par ordre, JOHN BENTLEY,
 Inspecteur des chemins.
 Quebec, 11e Avril, 1799.

A VENDRE OU A LOUER,

Et la possession donnée au premier de Mai prochain.

CETTE maison bien située pour les affaires, faisant le coin des rues du Palais et St. Jean, et connue sous le nom de Général Wolfe. Pour plus amples informations s'adresser à
 HENRY JUNCKEN,
 Quebec, 4 Mars, 1799.

A louer et la jouissance donnée au premier Mai prochain.

UNE Maison plaisamment située dans la Haute Ville de Quebec. Pour plus amples informations s'adresser à Mr. JACKSON qui l'occupe actuellement.—Quebec, 20e Fevrier, 1799.

A Vendre, quelques excellentes Vaches à lait, avec leurs veaux ou sans veaux.—S'adresser à l'Imprimeur.
 Quebec, 20 Fevrier, 1799.

Aux Négociants, Marchands et autres.

MATHEW MACNIDER et Co. à la Basse ville ont encore à vendre un assortiment complet de Marchandises seches et quelques épiceries, des Vins de Madère et de Port par pipe ou en quart, garrantis d'une bonne qualité, de la bière de Londres en barriques, quelques tonnes de Rum des Isles, et une quantité d'excellent Riz par sac d'un quintal et demi chaque—Ils disposeront du tout à un prix très raisonnable, et accorderont un tems convenable pour le paiement à ceux qui acheteront une certaine quantité.
 Quebec, 25 Mars, 1799.

A louer immédiatement.

LES étages d'en haut de la maison N^o 12 vis-à-vis la place du marché de la Basse ville, contenant une variété d'appartements très propres et commodes, avec des voutes spacieuses et excellentes—s'adresser à CHARLES PINQUET, sur les lieux.
 Quebec, 2e Fevrier, 1799.

A VENDRE par le Souffigné, à la Manufacture près des Cazernes de l'Artillerie, ou à la maison No. 18 Rue la Montagne, de la Chandelle au Moule ou à la baguette, en gros ou en détail, pour argent comptant seulement:—aussi du Savon brun et jaune.

N. B. SAVON SUPERFIN, propre pour la Barbe, et pour laver la peau, les Toiles fines, la Mousseline, les Baptistes, Dentelles, &c.
 Fait par THOS: RICHARDS.

Quebec, 28e Mai, 1797.

MONTREAL } **E**N vertu d'un ordre d'exécution émané de la Cour du SAVOIR, Banc du Roi de sa Majesté, pour les causes civiles, dans et pour le dit District, à la poursuite de John Gould, contre les terres et possessions de John Turner et Jarvis George Turner, fils et héritiers de feu John Turner, décédé, à moi adressé, j'ai fait et pris en exécution, comme appartenant aux dits John Turner et Jarvis George Turner, dans leurs capacités sus-dites, les terres et possessions suivantes, savoir:

1. Un lopin de terre situé au Sault-au-Reolet, dans le District sus-dit, contenant cinquante huit pieds de front sur un arpent de profondeur, plus ou moins, borné devant par le grand chemin de Roi, derrière par Joseph Sicard, d'un côté par Joseph Mainville et de l'autre côté par Etienne Varry, ou leurs représentants respectifs, avec une maison de pierres et autres bâtiments dessus construits.

2. Un lopin de terre, vis-à-vis celui ci-dessus mentionné, contenant un demi arpent de front sur environ un arpent de profondeur, borné devant par le grand chemin de Roi et derrière par la commune, d'un côté par Guillaume Valade, ou son représentant, et de l'autre côté par un chemin qui conduit au moulin.

3. Une piece de terre située à la grande riviere de Sorel, dans le District sus-dit, contenant trois arpents de front, sur environ vingt arpents de profondeur, bornée devant par la dite riviere, derrière par les terres de la riviere Sorel, d'un côté par Antoine Chateaufort, et de l'autre côté par la Veuve Sanfregret, ou leurs représentants: Or je donne avis par le présent que les dites terres et possessions seront vendues et adjugées aux plus hauts enchérisseurs, aux jours et lieux suivants, savoir; les deux lots premièrement mentionnés, à la porte de l'église du Sault-au-Reolet sus-dit, Lundi le sixieme jour de Mai prochain, et le dit lot mentionné en dernier lieu, à la porte de l'église de William Henry, dans la Seigneurie de Sorel sus-dite, Lundi le treizieme jour du même mois, à dix heures du matin, auxquels tems et lieux respectifs les conditions de vente seront énoncées.

EDW. WM. GRAY, Sheriff.

Tous ceux qui ont des prétentions sur les premises ci dessus désignées, soit par hypothèque ou autre droit ou servitude, sont par le présent avertis d'en donner avis au dit Sheriff, à son Bureau, dans la cité de Montréal, suivant la Loi.—Montréal, 27 Décembre, 1798.

DE L'IMPRIMERIE DE J. NEILSON RUE LA MONTAGNE.